AVIGNON, le 7 octobre 2024

Mesdames, Messieurs les Présidents

Des Comités Départementaux :

04, 05, 06, 13, 83, 84.

Objet : **APPEL A CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS DU 30.11.2024**

**LORS DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL**

Mesdames, Messieurs,

L’année 2024 correspond à la mise en place d’une nouvelle gouvernance tant pour Notre Fédération que pour ses organes déconcentrés que sont ses Comités Départementaux et Régionaux.

Cette nouvelle gouvernance s’effectuera lors de l’Assemblée Générale Annuelle du Comité Régional qui se tiendra le 30 novembre 2024.

En conséquence,

**Vous voudrez bien informer vos licenciés par tous moyens à votre convenance et sur votre site internet**, que le scrutin se déroulera en même temps par vote secret réparti en deux collèges pour élire :

- dans le collège général, 18 membres sur liste bloquée qui devra obligatoirement respecter la proportion de licenciés des deux sexes : lorsque l’une des deux est inférieure à 25 %, une proportion minimale de 25 % des sièges au Comité Directeur doit être garantie pour les personnes de chaque sexe. En l’espèce, le sexe féminin devra se voir attribuer un minimum de siège égal à : 19/25% = 4.75, soit arrondi au chiffre supérieur, à minima **5 sièges**.

- dans le collège à statut particulier, 1 médecin via une élection au scrutin plurinominal majoritaire à un tour, en dehors de la liste bloquée.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du Comité Régional, le présent courrier vaut donc **APPEL à CANDIDATURES** aux conditions et modalités rappelées dans la CIRCULAIRE REGIONALE ELECTIONS 2024, **ci-jointe**, validée par décision du Comité Directeur Régional le **04.10.2024**, comportant en annexes tous les FORMULAIRES et ATTESTATIONS SUR L’HONNEUR visés dans ladite circulaire.

Les candidatures devront être adressées au plus tard le : **20 novembre 2024 à 23 H 59**, les dates et heures de réception faisant foi, soit :

* par courrier recommandé avec accusé de réception au siège du Comité Régional à l’attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, 15 Boulevard Sixte Isnard 84000 – AVIGNON,

**Ou**

* par courrier électronique permettant d’accuser réception de l’envoi à crprovencealpescotedazur@petanque.fr,

**Ou**

* par remise en main propre contre décharge au siège du Comité Régional 15 Boulevard Sixte Isnard 84000 AVIGNON, aux jours et heures d’ouverture du siège.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales aura pour mission de valider ou d’invalider toutes candidatures et notamment, celles parvenues incomplètes ou hors délai.

Croyez, Mesdames, Messieurs, à l’assurance de mes sentiments dévoués.



Lucette COSTE

Présidente du COMITE REGIONAL